
LUNDI 13 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 21h30

L'an deux mil vingt-six, le mardi lundi 13 avril à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Yvan BOSNYAK

Présents : BOSNYAK Yvan, VAUDOLON Fabien, GAUTIER Isabelle, DURAND Johanna, PAOLINO Hérold, GUÉRUT Amandine, RIOU-ROHAT Sylvie, HONIGSHEIM Sébastien, PROVOST Maryvonne, DUFOUR Nicolas

Absent excusé : ROULEAU Olivier

Secrétaire de séance : GAUTIER Isabelle

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 mars 2026

M. le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal.

M. le Maire procède à la vérification du quorum. Le quorum est atteint, il ouvre la séance à 19h30.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le Procès-Verbal de la réunion du 20 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

N° DEL0010 : DÉLÉGUÉ DU CNAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal qu'il a lieu d'élire un délégué du CNAS pour représenté la commune.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE : M BOSNYAK Yvan

N° DEL0011 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal qu'il a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communales des impôts directs.

Cette commission comprendra 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui seront désignés par monsieur le directeur des services fiscaux.

La proposition du Conseil Municipal est effectuée de la manière suivante :

- 4 personnes pour le foncier non-bâti
- 4 personnes pour le foncier bâti
- 4 personnes pour la taxe d'habitation
- 4 personnes pour la taxe professionnelle
- 4 personnes domiciliés hors communes et
- 4 personnes propriétaire forestiers

N° DEL012 : DÉLÉGUÉ SAEP DOLLON PERCHE VAIRAIS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal qu'il a lieu d'élire un délégué du SAEP Dollon Perche Vairais pour représenté la commune.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE :

Titulaire : M BOSNYAK Yvan

Suppléant : Mme DURAND Johanna

N° DEL013 : DÉLÉGUÉ SARTHE HABITAT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal qu'il a lieu d'élire un délégué du Sarthe habitat pour représenté la commune.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE :

Titulaire : M BOSNYAK Yvan

Suppléant : Mme RIOU-ROHAT Sylvie

N° DEL014 : DÉLÉGUÉ SPL ATESART

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal qu'il a lieu d'élire un délégué du SPL ATESART pour représenté la commune.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE : M BOSNYAK Yvan

N° DEL015 : COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTE ÉLECTORALES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal qu'il a lieu d'élire un délégué du SPL ATESART pour représenté la commune.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE :

Titulaire : Mme RIOU-ROHAT Sylvie

Suppléante : Mme PROVOST Maryvonne

N° DEL016 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRE ET MAPA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal qu'il a lieu d'élire une commission d'appel d'offre et de MAPA.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE :

Président : M BOSNYAK Yvan

Titulaire : M VAUDOLON Fabien

Titulaire : M DUFOUR Nicolas

Suppléante : Mme DURAND Johanna

N° DEL017 : TARIF POUR TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération du 13 mai 2024 n'indique pas la TVA sur la délibération qui a donc lieu de re-délibéré

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE : d'indiqué la TVA sur la délibération sans modifier le prix TTC voté le 13 mai 2024.

Madame DURAND Johanna étant par prenante sur ce point, est sorti de la salle pour le vote.

N° DEL018 : REPAS DES ANCIENS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du traditionnel repas du 08 mai offert pr la commune aux personnes âgées de plus de 65 ans habitant la commune.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE : d'offrir le traditionnel repas aux personnes de 65 ans et plus

INFORMATIONS DU MAIRE

- ✓ Recrutement d'agent pour la saison estivale
- ✓ Litige M. et Mme RIPAULT, M. CARDON, Mme PAGEAU c/Commune de Semur-en-Vallon report de l'audience au 5 juin à 9h30
- ✓ Conseil d'école du 24 mars dernier
- ✓ Frais avancé par monsieur le maire
- ✓ Vidéo protection qu'il convient de refaire les devis
- ✓ Vole au cimetière

INFORMATIONS DES COMMISSIONS

Commission Travaux : RAS

Commission Affaires scolaires :

- ✓ Suppression du bac a sable
- ✓ D'équiper les toilettes d'une petite douchette
- ✓ De reprendre une partie du mobilier des maternelles, beaucoup de tables et chaises branlantes.
- ✓ La porte du garage à vélo est très dure à ouvrir
- ✓ Demande d'installation d'un verrou sur la porte de la classe des plus grand, afin d'éviter les aller et venues lors des interclasses.

Commission Communication : RAS

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

- ✓ Prochains Conseil Municipal :
Lundi 27 avril 2026, Budget

Le Maire
M. BOSNYAK Yvan



N° DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DES DÉLIBÉRATIONS
2026DEL010	DÉLÉGUÉ DU CNAS
2026DEL011	CCID
2026DEL012	DÉLÉGUÉ SAEP DOLLON PERCHE VAIRAIS
2026DEL013	DÉLÉGUÉ SARTHE HABITAT
2026DEL014	REPRÉSENTANT SPL ATESART
2026DEL015	CC DES LISTES ÉLECTORALES
2026DEL016	COMMISSION APPEL D'OFFRE ET MAPA
2026DEL017	TARIF POUR TERRAINS CONSTRUCTIBLES
2026DEL018	REPAS DES ANCIENS VENDREDI 8 MAI 2026